

CERTIFICAT DE DROIT D'USAGE DES MARQUES NF ET A2P

MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES DETECTION D'INTRUSION

N° de certificat	Date de décision
122051-00	Le 15/09/2003
Conformité au référentiel technique suivant	
NF C 48-205	du 01/04/1987
NF C 48-211	du 01/02/1989
NF C 48-212	du 01/02/1989
NF C 48-220	du 05/08/1986
xx C 48-410	du 01/03/2000
Correspondant C.N.M.I.S SAS	
José CAMPO	Tél : +33 (0)1 53 89 00 48
	Fax : +33 (0)1 45 63 40 63
N° Dossier C.N.M.I.S. SAS 001-09-03	

La société : PROTECTION ONE


229, rue de la Fontaine - 94120 FONTENAY SOUS
BOIS

Date de fin de validité :	31/12/2006
MODIFICATIONS	

Est autorisée à apposer les marques NF et A2P sur le matériel désigné ci-après :

Marque commerciale : PROTECTION ONE
Référence commerciale : SI 152F-NF P. ONE
Type de produit : CENTRALE ALARME + TRANSMETTEUR TELEPHONIQUE
Caractéristiques principales certifiées : **Type 2** 
Filaire
Ce matériel appartient à la gamme : Néant

Cette décision atteste que le produit désigné est certifié conforme aux exigences spécifiées dans le règlement unique référencé NF 324 et CNPP H58 et que le système qualité de la société a été évalué conforme aux exigences de ce règlement. Cette décision dispense le titulaire de la présentation des Procès Verbaux d'essais de conformité au référentiel technique du matériel ci-dessus.

PARIS, le 06/05/2004 

Pour le CNPP

Le Directeur département CNPP Cert.

Claude MERCEREAU


CNPP ASSOCIATION
Route de la Chapelle Bretonne
B.P. 2265
F - 27950 SAINT-MARCEL

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Les droits d'usage des marques NF et A2P sont accordés, voir date de fin de validité, à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION, le CNPP ou le C.N.M.I.S. SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF, au règlement H0 de CNPP Cert. et au règlement de certification unique NF et A2P référence NF 324 et CNPP H58 pour le produit visé.

Pour AFNOR CERTIFICATION

Le Directeur Général du C.N.M.I.S. SAS

Denis CLUZEL


C
M
I
S
N
LA SECURITE CERTIFIEE

CERTIFICAT DE DROIT D'USAGE DES MARQUES NF ET A2P

MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES DETECTION D'INTRUSION

N° de certificat	Date
122051-00	Le 15/09/2003

Marque commerciale : PROTECTION ONE
Référence commerciale : SI 152F-NF P. ONE
Type de produit : CENTRALE ALARME + TRANSMETTEUR TELEPHONIQUE

Liste des composants répertoriés liés à ce produit

Référence	Désignation	Date Admission	N° Attestation Composant
SI152F-NF P.ONE	CENTRALE D'ALARME + TRANSMETTEUR	15/09/2003	122051-00
SAK 52P.ONE	CLAVIER + AFFICHEUR + MICRO + HP	15/09/2003	122051-01
1032 A	COMM.E/H + CONTR.MISE EN SERVICE	02/09/1999	000003-04
WAT 21	TRANSPONDEUR CAMERA/VIDEO	12/11/2002	113030-07
WAC 12	TE ADRESSABLE D'ECOUTE+TELEINTERPE	12/11/2002	123019-05
SAP 14NF	CHARGEUR 12V / 1,3A	12/11/2002	113030-03
SAP 20NF	CHARGEUR 12V / 2,3A	12/05/2003	122047-01
SAT 12	TRANSPONDEUR	12/11/2002	113030-04
WAC 11	ATELLITE D'ECOUTE + TELEINTERPELLATIO	12/11/2002	123019-06
WAC 32	SATELLITE AUDIO/VIDEO CHALLENGER	12/11/2002	113030-05
SMZ 94	T D'AUTOSURVEILLANCE A L'ARRACHEMEN	12/05/2003	122047-11
WAV 61	TRANSPONDEUR MONITEUR VIDEO	12/11/2002	113030-06
NP17-12FR	BATTERIE YUASA	28/02/2000	90062-B51
OPTION	ACCESSOIRES OPTIONNELS		
WMA 11	MODULE D'ECOUTE + TELEINTERPELLATION	12/11/2002	123019-07
WMV 12	MODULE DE GESTION VIDEO	12/11/2003	123019-08
SMV 11	MODULE D'ENREGISTREMENT VOCAL	12/11/2002	113030-09
SMR 11	RECEPTEUR / ISOLATEUR DE BUS	12/11/2002	113030-11
SML 51	INTERFACE TELEPHONIQUE	12/05/2003	122047-02
SMX 36	CARTE FUSIBLE	12/11/2002	113030-10

Date et références du(des) rapport(s) d'essais

Rapport d'essais	N° du Rapport d'essais
------------------	------------------------

Cette décision annule et remplace toute attestation antérieure.

Les droits d'usage des marques NF et A2P sont accordés, voir date de fin de validité, à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION, le CNPP ou le C.N.M.I.S. SAS qui peuvent prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF, au règlement H0 de CNPP Cert. et au règlement de certification unique NF et A2P référence NF 324 et CNPP H58 pour le produit visé.